Envoyé en préfecture le 28/04/2022
Reçu en préfecture le 28/04/2022
Affiché le
ID : 064-216404368-20220405-20220405D6-DE

ORTZAIZEKO HERRIKO ETXEA
MAIRIE D'OSSÈS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE OSSES

Séance du 05 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux et le cinq avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Etaient présents : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, Mr HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Étaient excusés : Mme CHAMALBIDE Corinne
A été nommé comme secrétaire de séance : Mme IDIART Claudine

Date convocation : 31 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

DECISION 6 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS DE LA COMMUNE

(Nomenclature 4.1 – Personnel titulaire et stagiaire de la FPT)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant la délibération adoptant le tableau des emplois en date du quatre août 2020,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint technique à temps complet et un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet en vue du remplacement de l'adjoint technique qui fait valoir ses droits à la retraite au 1er septembre 2022,

Considérant la nécessité de mettre à jour les heures de temps de travail et les grades de certains agents,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, d'adopter le tableau des emplois figurant en annexe*.

Invité à se prononcer sur cette question, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- **DECIDE** de créer un emploi d'adjoint technique à temps complet et un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet à compter du 05 avril 2022,

Envoyé en préfecture le 28/04/2022
Reçu en préfecture le 28/04/2022
Affiché le
ID : 064-216404368-20220405-20220405D6-DE

- **DECIDE** d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prend effet à compter du 05 avril 2022,

- **PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14
POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 05 avril 2022
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 25 avril 2022
Et après transmission en sous-préfecture le 25 avril 2022

*ANNEXE: TABLEAU DES EMPLOIS DE LA COMMUNE D'OSSES AU 05 AVRIL 2022

FILIERE	EMPLOIS PERMANENTS	GRADES CORRESPONDANTS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE MOYEN
ADMINISTRATIVE	Secrétaire de l'agence postale communale et la mairie	Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	1	15 heures
	Secrétaire de mairie	Attaché territorial	A	1	1	Temps complet
TECHNIQUE	Adjoint technique Cantonnier	Adjoint technique	C	1	1	Temps complet
		Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1	1	Temps complet
		Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	1	Temps complet
	Adjoint technique Bâtiments communaux Et école	Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	1	32.94 heures
ANIMATION	Animatrice	Animateur principal de 1ère classe	B	1	1	18.50 heures
	Agent d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1	1	32.52 heures
	Agent d'animation	Adjoint d'animation de 2ème classe	C	1	1	19.94 heures

Envoyé en préfecture le 28/04/2022
Reçu en préfecture le 28/04/2022
Affiché le
ID : 064-216404368-20220405-20220405D6-DE